



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 69272

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur une proposition faite par la fondation Abbé-Pierre relative à la construction de logements sociaux lors de la programmation de nouvelles opérations immobilières. En effet, cette fondation désire que soit rendue obligatoire l'inscription d'une réserve foncière pour la construction de logements sociaux dans le plan local d'urbanisme (PLU) des communes en zone urbaine qui connaissent un marché immobilier tendu. Aussi, elle souhaiterait savoir dans quelle mesure la mise en oeuvre de cette disposition peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69272

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2005, page 6545

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)